

Compte-rendu de l'AG de la section escalade le 14/06/2017

Présents(28)

Procurations : 3

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Présentation du budget
- Points de discussion : séances, inscriptions et organisation ; coût de l'encadrement ; sorties : bilan et propositions ; compétitions ; événements à venir ; communication ; formations ; mur/pan
- Renouvellement du bureau

Rapport moral

La section constate une légère augmentation du nombre d'adhérents (158).

La section a organisé deux compétitions cette année Le Challenge des Ecrins (adultes) et le Challenge des Jeunes de l'Essonne. Malheureusement le nombre de jeunes du club participant aux compétitions est loin d'être suffisant, une fiche de poste va être créée pour inciter le B.E à en recruter. Par contre, au niveau senior, une adhérente (Maeva Gomas) a participé au championnat de France.

Les séances encadrées par le B.E fonctionnent toujours très bien (chaque année on refuse des inscriptions) et la séance Handisport enfants en partenariat avec le SESSD APF d'Evry a bien fonctionné les mardi soir, même si actuellement l'encadrant travaille bénévolement.

Le rapport moral a été voté à l'unanimité.

Présentation du budget

La balance du budget est négative (-3 337€) avec l'ajout des recettes par encore perçues au moment de l'AG, ce déséquilibre devrait être plus faible (-867€).

Dépenses : (27 272€)

Dans l'ensemble, les dépenses prévues et les dépenses réelles sont équivalentes pour la majorité des catégories du budget. Toutefois une dépense non prévue a été ajoutée, la dotation aux amortissements à hauteur de 3256€. La dépense au niveau de la compétition a augmenté en raison de la participation d'une des adhérentes au championnat de France.

Recettes : (23 935€)

Comme chaque année, le gros des recettes est apporté par les cotisations des adhérents (61%) puis par les subventions (16%) et les sorties (14%).

Les dépenses et les recettes présentées, lors de cette présente AG, sont arrêtées fin mai 2017
Il reste à prendre en compte les retraitements, les dépenses et les dépenses de fin d'années.

Le budget prévisionnel de fonctionnement 2017/2018 reste proche de celui de l'année précédente.

Le budget a été voté à l'unanimité.

Points de discussion :

Séances :

- Séance enfants/ados toujours bien remplie. Le jeudi reste la séance phare dans les séances.
- Séance du vendredi sera consacrée à l'ouverture, la formation et l'entretien de la SAE
- Séance perfectionnement prévu au créneau du mercredi 20h-22h
- Séance sport adapté avec SESSD APF d'Evry

Sorties :

- Albane continuera d'organiser les sorties en falaise, mais laisse la main à Bastien pour les sorties en salle.
- Bonne participation lors des sorties (20 personnes en moyenne)
 - 3 sorties en salle (Karma, Pontault-Combault, Murmur)
 - 2 sorties bloc à Fontainebleau
 - 3 sorties falaises (Cormot, Saulges et Saffres)
 - 1 sortie « Grand Sud » (Buis-les-baronnies)
 - 1 sortie Initiation Falaise (Viaduc des fauvelles)
 - 1 sorties spécifique pour les enfants à Fontainebleau
- Rappel de civisme :
 - Paiement de la participation au max le jour de la réunion
 - Prévenir en cas d'impossibilité d'assister à la réunion
- Planning prévisionnel:
 - 7-8 Octobre Falaise de Cormot
 - Semaine en Avril (16-20 ou 22-27) Italie Finale Ligure (~100€) ou Ardèche France
 - 19-21 mai Les Eaux-Clares (Charente) ou Baumes-les-Dames (Doubs)
 - 23-24 juin Falaise de la Guignoterie (Vienne)
- Créer une fiche de poste pour les encadrants.

Compétitions :

- Participation de 13 adultes et 3 enfants du club
 - Maeva a participé au championnat de France
- Mise en place d'un comité d'organisation pour les compétitions

Événements à venir :

- Fête des Sports le 9 septembre (structure d'escalade louée par la mairie)
- Challenge des Jeunes de l'Essonne 21 janvier ou Championnat Départemental des jeunes (cadets/juniors) le 18 mars 2018
- 3^{ème} édition du challenge adultes des Ecrins avril 2018
- Séance avec l'APF Evry ???

Communication :

- Affichage du club de plus en plus suivi
- La page Facebook marche bien
- Le site du club => Mise à jour en cours
- Mise en place d'une newsletter pour les infos de club (sorties, événements, compétition, ...)

Formations :

- Fait cette année :
 - 3 nouveaux initiateurs ASE
 - 2 juges de voies
 - Manœuvres de cordes
- A prévoir l'année suivante :
 - Formation ouvreur régional
 - Recyclage SAE/SNE pour ceux qui l'ont passé il y'a 5 ans (23/09/2017)
 - DE – instructeur FFME

Mur/pan :

- Petite désuétude du pan
- Projet d'extension du mur des deux côtés avec 2 voies de vitesse d'un côté et deux voies de dalle de l'autre, afin de répondre aux normes Fédérales d'organisation des compétitions.
- Prévoir l'équipement et l'ouverture de ces voies
- Mise en place d'un planning d'ouverture pour les voies afin de répartir au mieux la difficulté

Renouvellement du bureau :

Président : Jean Monfraix (monfraix.jean@gmail.com)

Trésorier : Denis Kasilingam (denis.kasilingam@gmail.com)

Secrétaire | Webmaster : Mikael Cellier (michael.cellier@gmail.com)

Trésorière adjointe : Hélène Picard (picard.helen@gmail.com)

Secrétaire adjoint : Gabriel Guillocheau (gabriel.guillocheau@gmail.com)

Agent de Développement club - Relations fédérale : Dominique Yvorel (dominique.yvorel@free.fr)

Responsable Matériel : Matthieu Kowalski (matthieu.kowalski@gmail.com)

Responsable Formations / Communication : Thomas Baubeau (thomas.baubeau@gmail.com)

Responsable Sorties SNE : Albane Yvorel (albane.yvorel@free.fr)

Responsable Sorties SAE / Formations : Bastien Ponge (ponge.b@wanadoo.fr)

Membre votant : Hervé Fabre (herve.fabre@yahoo.fr)

Membre votant : Lay leu (ieulay@hotmail.com)

Membre votant : Benjamin Viart (benjamin.viart@hotmail.fr)

Membre du comité directeur : Ouvertures des voies : Florian Yvorel (florian.yvorel@free.fr)

L'assemblée approuve à l'unanimité la modification de la composition du bureau, et mandate M. MONFRAIX Jean comme Président pour un an et M. KASILINGAM Denis comme trésorier pour un an, Seuls ces deux membres sont accrédités à accéder et à intervenir sur les comptes de l'association. Néanmoins M.YVOREL en tant qu'agent de développement, est habilité à engager des dépenses pour la section, après consultation du Président et du trésorier.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22h40.